DECLARATION **DU BURUNDI** A LA 30ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

 **LE 08/05/2018**

**ETAT EXAMINE :**

Merci Monsieur le Président

La délégation burundaise salue la délégation caboverdienne et la félicite pour son rapport.

Mon pays félicite Cabo Verde pour les avancées significatives réalisées depuis le dernier Examen Périodique Universel.

Nous notons avec satisfaction le renforcement du cadre législatif et institutionnel en vue de mieux promouvoir et protéger les droits de l’homme.

Le Burundi félicite le Gouvernement caboverdien pour les actions concrètes menées en vue de mieux promouvoir et protéger les droits de l’enfant parmi lesquels on peut citer la mise en œuvre du projet d’enregistrement des enfants à la naissance et la création du Comité national de lutte contre la violence sexuelle et l’exploitation des enfants et des adolescents.

Nous nous réjouissons pour les différentes mesures prises pour

améliorer les droits des personnes âgées et ceux des personnes handicapées.

Ma délégation se réjouit des stratégies adoptées par Cabo Verde visant l’intensification de sa production d’énergies renouvelables pour parer aux risques posés par les changements climatiques.

Le rapport présenté par la délégation caboverdienne montre clairement que des efforts remarquables sont consentis par le Gouvernement en vue de promouvoir l’égalité des genres.

Dans cet ordre d’idées, l’adoption du nouveau plan national pour l’égalité des sexes (2015-2018), la création d’un Ministère en charge de l’égalité des sexes en plus de l’existence de l’Institut caboverdien pour l’égalité et l’équité entre les sexes méritent d’être soulignés et salués particulièrement.

Sans ignorer les efforts déjà déployés dans ce domaine, mon pays recommande au Gouvernement de Cabo Verde de redoubler d’efforts pour améliorer les conditions carcérales dans les prisons.

Nous souhaitons pleins succès à Cabo Verde au présent examen et dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées.

 Merci Monsieur le Président.